

A PROPOS DE QUELQUES HELLÉNISMES DE JEAN DE SALISBURY ET DE LEUR TRADUCTION AU XIV^e SIÈCLE

Dans cette note, nous nous proposons d'examiner certains hellénismes du *Policraticus*¹ de Jean de Salisbury chez qui ils apparaissent pour la première fois. Ces néologismes² sont à tel point des emprunts personnels qu'ils ne sont attestés que très rarement dans des documents latins postérieurs au *Policraticus*, qui — rappelons-le — se trouva achevé en 1159. Il nous a paru intéressant de confronter ces néologismes, dont nous avons vérifié l'authenticité³, avec leur traduction au XIV^e siècle. En effet, le *Policraticus* a été traduit en français, sur l'ordre de Charles V, par Denis Foulechat en 1372. Cette confrontation présente, à nos yeux, un double intérêt : d'abord, nous pourrions

1. Nous utiliserons l'édition Cl. C. I. WEBB, *Ioannis Saresberiensis Episcopi Carnotensis Policratici libri VIII*, 2 vol., Londres, 1909. Le second volume comporte une liste de termes qui, d'une manière ou d'une autre, présentent une particularité dans le texte de Jean de Salisbury ; y figurent notamment les hellénismes. Cette liste a été le point de départ de notre travail.

2. Nous excluons de notre étude les hellénismes qui ne sont que des citations et qui font l'objet d'une simple transcription. Ces hellénismes n'avaient pas lieu d'être traduits, et Denis Foulechat les reproduit effectivement tels quels dans sa traduction du *Policraticus*. C'est ainsi que *noti seliton* (III 2 ; W. t. I, pp. 175 l. 3-4), qui est une déformation de *γνώθη σεαυρόν*, est reproduit tel quel dans la traduction ; dans le texte latin, il s'agit, en effet, d'une citation : « Oraculum Apollinis est et descendisse de celo creditur : Noti seliton, id est Scito teipsum. » Quelquefois, le traducteur transpose l'hellénisme qui figure dans le texte latin par un simple changement de « terminaison » : *parentheticus* (VIII 7 ; W. t. II, pp. 268, 1.23 et VIII 10 ; W. t. II, p. 291 l. 10) est tout simplement rendu par *parentétique*. Signalons enfin *sarcographia* (VII 24 ; W. t. II, p. 212 l. 21) qui non seulement est un hapax en latin, mais ne connaît pas d'équivalent en grec ; figurant dans une citation, ce terme ne sera pas examiné plus bas, bien qu'il constitue un néologisme dans la langue latine.

3. Voir note 9.

mesurer un aspect — un peu secondaire, il est vrai — de la culture de Denis Foulechat, homme cultivé du XIV^e siècle, en étudiant la façon dont il a rendu ces néologismes ; ensuite, elle nous permettra d'observer si, entre le XII^e et le XIV^e siècle, les connaissances du grec ont fait l'objet de progrès ou d'approfondissements. Sans doute l'enseignement du grec ne fera-t-il partie d'un plan pédagogique qu'à partir du XVI^e siècle ; il n'empêche que les traductions et les commentaires d'Aristote ont pu introduire dans la langue latine certains hellénismes. C'est entre 1130 et 1180 que M. P. Renucci ⁴ situe la première période des traducteurs, alors que pour la période IX^e-X^e siècle, il parle d'« hellénisme de pacotille » ; la seconde période de traducteurs aurait sa place entre 1220 et 1270 ⁵. Grâce à ces traductions, les instruments lexicographiques ont pu s'enrichir en termes grecs transposés en latin. Or la confrontation d'une certaine catégorie d'hellénismes de Jean de Salisbury avec leur correspondant français permettra de montrer qu'une proportion importante de ces hellénismes ont été compris de Denis Foulechat.

Comment expliquer les hellénismes de Jean de Salisbury ? Rien ne nous autorise à supposer qu'il ait reçu le moindre enseignement de grec. Néanmoins, il ne faut pas oublier que Jean de Salisbury a été l'élève d'Abélard, qui ressuscita la philosophie d'Aristote, et de Gilbert de la Porée, l'un des plus célèbres philosophes néo-platoniciens du XII^e siècle : à travers leur enseignement, maints vocables ont pu être transposés en latin et ainsi devenir le bien commun de la langue des « clercs » de l'époque. Mais ces maîtres n'ont sans doute jamais été capables de lire un auteur grec dans le texte original ⁶. Jean de Salisbury, pourtant, eut l'occasion d'acquérir quelques rudiments de grec dans des circonstances assez imprévues ; en effet, au cours d'un voyage vers l'Italie en compagnie de l'archevêque Théobald, il rencontra un grec qui savait un peu de latin et lut avec lui une partie de l'*Organon* ⁷. Mais, dans aucune de ses œuvres, Jean de

4. *L'aventure de l'humanisme européen au moyen âge* (IV^e-XIV^e siècles), Paris, 1953, t. I, p. 63.

5. *Ib.*

6. Cf. C. SCHAARSCHMIDT, *Johannes Saresberiensis nach Leben und Studien, Schriften und Philosophie*, Leipzig, 1862, p. 109.

7. *Ib.*, p. 112.

Salisbury ne nous dit avoir lu un ouvrage grec dans la langue originale.

En tout cas, les néologismes de Jean de Salisbury, du moins ceux que nous examinerons ici ⁸, n'entreront jamais dans la langue commune ni même dans quelque langue spécialisée, pas plus au XII^e siècle qu'ultérieurement. Ni les dictionnaires du latin médiéval dont nous disposons actuellement, ni les documents lexicographiques ⁹ du moyen âge ne connaissent les termes qui appartiennent à notre liste, à l'exception des ouvrages de J. H. BAXTER (avec C. JOHNSON et P. ABRAHAMS) et de R. E. LATHAM ¹⁰. L'intérêt de cette constatation est double : d'une part, elle prouve que les termes concernés sont le fruit de la curiosité et de la culture personnelles de Jean de Salisbury ; d'autre part, elle confirme ce que nous savons par ailleurs sur le personnage de Jean de Salisbury, à savoir qu'il était en avance sur son temps, puisqu'il a recueilli dans sa langue des termes qui sont inconnus de ses contemporains. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que

8. Rappelons que seuls nous intéressent ici des hellénismes qui aient été empruntés au grec par Jean de Salisbury et qui ne soient pas des citations.

9. Nous avons eu recours aux documents suivants :

PAPIAS, *Elementarie doctrine rudimentum*, Milan, 1476.

JEAN DE GÈNES, *Catholicon*, Lyon, 1493.

OSBERN DE GLOUCESTER, *Panormia* (éd. par A. MAI, *Thesaurus novus latinitatis in Classicorum auctorum e vaticanis codicibus editorum tomus 8*), Rome, 1836.

HUGUCIO DE PISE, *Magnae derivationes*, ms. lat. 234 de la Bibl. mun. d'Arras. *Glossaria latina (jussu Academiae Britannicae edita)*, Paris, 1926-1931, 5 vol. *Glossae antiquae*, éd. A. MAI in *Classicorum auctorum e vaticanis codicibus editorum tomus 7*), Rome, 1835.

Corpus glossariorum latinorum, éd. par G. LOEWE et G. GOETZ, Leipzig-Berlin, 1888-1901, 6 vol.

M. ROQUES, *Recueil général des lexiques français du moyen âge*, Paris, Champion, 1936-38, 2 vol. (Bibliothèque de l'École des Hautes Études).

EVARD DE BÉTHUNE, *Graecismus*, éd. par J. WROBEL in *Corpus grammaticorum medii aevi*, t. I, Bratislava, 1887.

10. R. E. LATHAM (*Revised Medieval Latin Word-List from British and Irish Sources*, London, Oxford University Press, 1965) cite, avec la date 1160, tous les termes de notre article à une exception près (*cirotecatus*, pour lequel il ne connaît que la forme *cerotecatus*, et avec la date 1330). La date 1160 correspond pour lui à l'œuvre de Jean de Salisbury (voir son Introduction). On admet la date 1159 aussi bien pour le *Policraticus* que pour le *Metalogicus*. — Quant à J. H. BAXTER (*Medieval Latin Word-List from British and Irish Sources*, Oxford, 1934, 2^e éd., Londres, 1947), il connaît tous les mots de notre liste avec la date 1159, sauf *pentanomius*.

Jean de Salisbury ait mis une certaine coquetterie à introduire dans ses écrits des termes de ce genre ; on rencontre chez lui une attitude analogue dans l'emploi qu'il fait des étymologies ¹¹.

Voici la liste de ces néologismes avec leur équivalent français tels qu'ils figurent dans la traduction ¹² de Denis Foulechat ¹³ :

1. Hellénismes qui ne sont attestés que chez Jean de Salisbury :

PARACENIUM (BAXTER 1159) : le préfixe grec *para-* a été ajouté à *cena* ; il existait déjà dans la langue latine un modèle, *antecenium* ¹⁴.

A propos du pontife Métellus : « Nam et ipse famosam, immo infamem fecit cenam et antecenium vel, ut ait Portunianus ¹⁵, *paraceniium*, tanta instruxit luxuria ut non modo splendorem cenae civilis sed etiam Egyptium luxum excederet. » (W. ¹⁶, t. II, p. 270 l. 3-6 ; VIII, 7).

Denis Foulechat oppose *antecenium* à *paraceniium* et ne semble donc pas saisir la valeur de *vel*, qui n'est pas exclusive dans le contexte en question : « Car il fist un souper de grant renommee et, a miex dire, de grant blasme et de grant diffame ; et, si come dit Portunian, il fist a l'entree du soupper ou en l'entremes dissolution de si tres grant luxure qu'il surmonta non pas seulement la noblesce du souper civil ¹⁷, mais certes si passa la luxure d'Égypte. » (fol. 254 verso, col. 1, l. 6 ¹⁸).

11. On sait que, pour les hommes du moyen âge, l'étymologie devait permettre une approche de l'essence des choses et, donc, de la Vérité en général (*ετυμος* signifiant « vrai, véritable ») ; elle était censée éclairer le sens profond d'un terme. Cf. R. KLINCK, *Die lateinische Etymologie des Mittelalters*, München, 1970 (Medium aevum 17), pp. 40-41.

12. Nous utiliserons le ms. B.N. fr. 24287.

13. Frère mineur vers 1363-1369. Cf. Ch. JOURDAIN, *Index chartarum Universitatis Parisiensis* (1862), pp. 158-163 et SBARALEA, *Supplementum scriptorum Franciscanorum* (1806).

14. Attesté chez Apulée, *Métam.*, 2,15.

15. Webb pense qu'il faut lire *Postumianus*.

16. Abréviation pour *Webb*.

17. *Civil* se trouve ici affecté du sens de « populaire », c'est-à-dire de l'un des sens dont peut être affecté *civilis*.

18. Les références des citations françaises ne comporteront que l'indication de la première ligne du passage cité.

PENTANOMIUS (LATHAM 1160) : le terme est composé de *penta-* (grec *πέντε*) et de *nomen*, qui se trouve réduit à *nom-*, et ce dernier radical se voit ajouter un suffixe. JEAN TZETZÈS connaît *πεντώνομος* (*Prolegomena de comoedia graeca*, éd. KAITEL, *Com. graec. frag.*, p. 29).

A propos du meurtre de Nesarach et du règne de son fils : « Nec moveat si alio et alio nomine censeatur in diversis historiis, quia pro traditione Hebreorum, sicut Jeronimus auctor est, idem *pentanomius* exstitit. » (W., t. II, p. 380 l. 26 - p. 381 l. 2 ; VIII, 21).

Ce terme est rendu correctement par le traducteur français : « Et ne se veulle personne esmouvoir se il sont appelez par divers noms en diverses hystoires. Car, selon ce que les hystoires dient et saint Jerome le tesmoigne, yceli meismes fu appelé par .V. noms. » (fol. 278 verso, col. 1, l. 38). Suivent, aussi bien dans le texte latin que dans la traduction, les cinq noms.

POLINOMIUS (BAXTER 1159) : le modèle grec est *πολύνομος* ; latinisé, le terme est composé de *poli-* (grec *πολύς*)¹⁹ et de *nomen*, qui subit la même transformation que dans *pentanomius*. Le terme figure deux fois dans le texte de Jean de Salisbury²⁰.

« Nam viros nobiles certum est *polinimios* extitisse. » (W., t. II, p. 111, l. 11 ; VII, 6) et (à propos des cinq appellations du fils de Nesarach, Eseradon ; voir *pentanomios*). « Nisi enim *polinomius* habeatur, historicorum quadam contrarietate dissidentium quandoque vacillabit auctoritas. » (W. t. II, p. 381, l. 3-5 ; VII, 21).

La traduction, exacte dans les deux cas, est la suivante : « car c'est chose certaine que les nobles et sages hommes ont esté de pluseurs nons. » (fol. 184 recto, col. 1, l. 20) et « Et se on ne le dit estre appelé par plusuers noms, il faudra que l'auctorité des

19. Ce radical semble être connu de Denis Foulechat, puisque, d'une manière un peu maladroite il est vrai, il essaie, à partir de *polis* (pour grec *πολύς*), d'expliquer le terme de *Policraticus* : « car *polis* segnefie multitude de pluseurs personnes... » (Préface, fol. 6 recto, col. 1).

20. La liste de Webb, dont nous avons parlé plus haut, ne comporte qu'une référence pour *polinomius*, t. II, p. 111, 1.12. LATHAM connaît *polyonymus* (790) (o.c., p. 358a).

historians si chancelle par aucune contrariété de discencion.» (fol. 278 verso, col. 2, l. 1).

2. Termes qui existaient déjà dans la langue latine avant Jean de Salisbury, mais que ce dernier présente sous une forme nouvelle, soit par addition d'un suffixe, soit par un changement de suffixe :

a) Dans le premier cas, on est en présence d'un « mot » nouveau, puisque la suffixation implique un changement de catégorie grammaticale :

CIROTECATUS (BAXTER 1159) : le terme *ciroteca* (*chiroteca*) existait dans la langue avant Jean de Salisbury ²¹ avec le sens de « gant » ; si *cirotecarius* est attesté par divers glossaires du moyen âge ²², le terme de *cirotecatus* ne semble pas exister avant Jean de Salisbury ^{22bis} :

(A propos de la vie efféminée des nobles et de la complaisance de certains débauchés) « *cirotecatus enim incessit diutius, ut manus soli subtractas emolliret ad divitis usum.* » (W., t. I, p. 219 l. 22-23 ; III, 13).

Denis Foulechat a parfaitement saisi le sens de *cirotecatus* :

« Il s'en va enganté, et a longuement fait a fin que les mains ne soient halees du souleil, pour miex servir le riche a son plaisir. » (fol. 93 verso, col. 1, l. 38 ; III, 13) ²³.

b) Dans le second cas, il n'y a pas création de mot nouveau, mais le mot connaît une forme nouvelle :

CARCINEA (LATHAM 1160) : la forme existante était *carcinoma*, attesté par le *Thesaurus linguae latinae* ²⁴ ; le modèle grec est *καρκίνωμα* (« tumeur cancéreuse ») :

21. Du Cange cite, entre autres, un document du XI^e siècle.

22. *Dictionarius* de Jean de Garlande, éd. par SCHELER, *Trois traités de lexicographie latine du XII^e et XIII^e s.*, I, in *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. 6, pp. 142-162.

AALMA I (Paris, B.N. lat. 13032), éd. par M. ROQUES, *Recueil général des lexiques français du moyen âge*, I, t. I, p. 281.

22^{bis}. LATHAM connaît ce terme pour les périodes postérieures à celle de J. de S. sous les formes *cerotecatus* (1330) et *cerolegatus* (1266).

23. Denis Foulechat ne semble pas avoir saisi la valeur de *diutius*.

24. Cite Caton le Censeur et Pline l'Ancien.

« Veritas siquidem ab eo ²⁵ longe facta est, nec eam facilius potest apprehendere quam urionem ²⁶ expungere vel puncto curare *carcineam* qui caligantibus oculis in meridie palpat. » (W., t. I, p. 97, l. 7-9 ; II. 17).

Le traducteur a évité la difficulté en ne traduisant pas *carcinea* : « Et certes verité l'a moult esloingnié ²⁷, et pas ne la puet plus legierement comprendre que celui puet que ²⁸, ses yeux troublez par chaline, va tastonnant en plein mydy. » (fol. 43 verso col. 1, l. 33).

EXOTERUS (BAXTER 1159) : la forme habituelle est *exoticus* attesté par Du Cange ²⁹ :

« Numquid virium amator leo vellet esse aut pardus ? Dicunt physiologi quia lincis aut panterae odorem animalia cetera sequuntur ; istos tamen qui musco et speciebus *exoteris* placant olfactum et provocant velle (si possent) non arbitrator in panteram aut lincem transformari. » (W., p. 315, l. 8-13 ; VIII, 12).

Le traducteur transpose plutôt qu'il ne traduit, notamment pour la dernière phrase : « Qui est celui qui ³⁰ desire a avoir force, lequel pour ce voudroit estre un lyon ou I. pard ? Les philosophes ³¹ si dient que les bestes suivent l'odeur du lins ou de la panthere. Et toutes voies il n'est quelconques de ceulz ici qui prennent leur delit et aguisent leur flair par franc musc et d'autres especes aromatiques, qui vousist estre transformé en lins ou en

25. Représente l'homme qui cherche la vérité dans les songes.

26. Hapax, qui figure deux fois chez Jean de Salisbury, mais avec, chaque fois, un sens différent. La première fois, ce terme désigne une sorte de jeu (cité par Du Cange sous *senio*) : « Hinc thessara, calculus, tabula, *urio* vel Dardana pugna, tricolus, senio, monarchus, orbiculi, taliorchus, vulpes, quorum artem utilius est dediscere quam docere. » (W., t. I, p. 36, l. 15-17 ; I 5). Il faut noter l'équivalence établie entre *urio* et *Dardana pugna*. La seconde fois (voir *carcinea*), *urio* est un terme médical (« brûlure » ?).

27. Ne rend pas exactement le texte latin.

28. Il a fallu recourir ici à la leçon du ms. de l'Arsenal (2692) et de celui de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (1144), la leçon du ms. de la B.N. ne présentant pas de sens satisfaisant. — *Que* = *qui*.

29. Du Cange ne fournit que la précision suivante : « odibilis » in glossis arrabico-latinis.

30. La traduction s'éloigne du texte latin.

31. Les abréviations de *physiologus*, de *philosophus* et de *propheta* pouvaient facilement se confondre dans les mss. latins.

panthere, si comme je croy pour vray. » (fol. 255 recto, col. 2, l. 1).

3. Hellénisme déjà existant affecté d'un sens nouveau par Jean de Salisbury :

STRATILATES (BAXTER 1159) : ce terme, dont le modèle grec est *στρατηλάτης*, se rencontre chez certains ³² auteurs latins du moyen âge, mais Jean de Salisbury emploie *stratilates* dans un sens tout à fait nouveau ; en effet, le terme grec signifie « chef militaire » ³³ et c'est avec ce sens que le terme est généralement employé, tandis que Jean de Salisbury voit dans ce terme un synonyme pur et simple de *miles*, ce que Denis Foulechat a fort bien compris.

« Apparitores itaque licenter exigunt quod eis debetur ex sportulis et omnium stratilatuum ordines salarium constitutum juste accipiunt. » (W., t. II, p. 4, l. 24-26 ; VI, 1).

« Mais les appariteurs si pueent loiaument demander ce que leur est deu de leurs bourses, et aussi *les autres sergans et telz officiers et seruiteurs* pueent prendre justement leur salaire ordenné. » (fol. 148 verso, col. 2, l. 30).

Le traducteur essaie, semble-t-il, de rendre le caractère insolite de l'emploi de ce terme par une redondance.

PARODICUS (BAXTER 1159) : alors que *stratilates* est attesté par des documents latins du XI^e et du XIII^e siècle, *parodicus* ne figure que dans la littérature antérieure au VII^e siècle. De fait, de tous les ouvrages consultés (cités dans les notes 9 et 10), seul

32. Il est connu de Jean de Gênes et de Papias.

33. Du Cange : « exercituum dux ». C'est avec ce sens que le terme figure chez Jean de Gênes et chez Papias. Par ailleurs, il est intéressant de noter la manière dont les glossaires latin-allemand du XV^e et du XVI^e siècle comprennent ce terme : à côté de l'acception « chef militaire », on trouve celle de « chevalier pillard ». En effet, L. Diefenbach (*Glossarium latino-germanicum...*) cite, pour la première acception, les équivalents allemands suivants : *haubtmann* (1469), *der ritter vorste* (15^e s.), *der ritter furste* (15^e s.), *der ritter gelaiter* (1482), *der ritter hertzog* (1482) ; pour la seconde acception, les équivalents sont : *strassenrauber* (1515), *straißen-(straten-)rouer* (15^e s.), *straißen-(straten-)morder* (15^e s.). La seconde acception se retrouve dans le *Glossarium mediae et infimae latinitatis regni Hungariae* de A. BARTAL (Leipzig, 1901) où, pour *stratilates*, l'auteur relève l'équivalence : *latrones seu malefactores vulgariter « szereench » dicti*).

le dictionnaire de A. Souter connaît le terme, et avec le sens de « temporary » (temporaire, momentané) et cite à l'appui une référence à l'œuvre de Julius Firmicus Maternus, écrivain et astronome du IV^e siècle (*Mathesis*, 2, 28, 14). Le modèle grec est *παροδικός* ³⁴. Quant à la valeur avec laquelle ce terme est employé chez Jean de Salisbury, elle s'écarte nettement du sens de « temporaire, momentané » ; en effet, le terme est plutôt synonyme de *communis* ³⁵ :

« Adeo enim sacris altaribus avaritiae prophanus imminet ardor ut haec omnia quasi quaedam *parodica* praeemantur et, quia per se non veniunt in commercium, licite et juste creduntur adquiri si praeempta fuerint aut coempta. » (W., t. II, p. 164, l. 17-21 ; VII, 17).

Le traducteur a saisi la valeur exacte du terme dans le contexte donné :

« Certes ou temps present la tres grant ardeur d'avarice si est embatue a l'église et sur l'autel saint par telle maniere que toutes choses sont achetees aussi comme communes marchandisees et, pour ce que elles ne sont pas par elles aportees au marchié, les aucuns cuident que il les aquierent deuement par raison quant elles sont adjoinctes avec aucunes choses permuees par achat. » (fol. 202 recto, col. 1, l. 10). Les préverbes de *praeempta* et de *coempta* ne sont pas rendus dans le texte français.

* * *

Quoique tous ces termes ne présentent pas la même structure, on peut dire qu'ils sont tous compris de Denis Foulechat, à l'exception de *paraceniium* et de *carcinea*. La conclusion est que, d'une manière ou d'une autre, le traducteur a dû bénéficier de

34. Il s'agit de l'adjectif grec *παροδικός* qui signifie, d'après le dictionnaire d'A. BAILLY (*Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 1950), soit « qui concerne l'entrée » dans la littérature classique, soit « transitoire » dans la littérature chrétienne (cf. *πάροδος*). Cf. LIDDLE-SCOTT (1948), II 1341 b.

35. Webb, dans la note concernant *parodicus*, pense que *παροδικός*, représenté par *parodicus*, correspond à *transitorius* des écrivains chrétiens latins, et il ajoute : « Hic potius dicitur de rebus quae aliis annexae sint ideoque cum iis in commercium venire possint. » Nous estimons qu'ici le terme est affecté du sens de « courant ».

la situation propre au XIV^e siècle : multiplication des glossaires ³⁶, traduction de certains documents lexicographiques ³⁷, accumulation, depuis le XIII^e siècle, de commentaires d'œuvres grecques ³⁸. On comprendrait alors pourquoi Denis Foulechat a su rendre convenablement des termes qui, dans les textes médiévaux, sont d'une extrême rareté, tels que *parodicus*.

Quant à la forme latine de ces termes, on remarque que deux d'entre eux révèlent une formation toute personnelle : *pentanomius* et *paracenum* ³⁹. Un seul d'entre eux est affecté d'une déformation par rapport au modèle grec, alors que cette déformation est presque un trait caractéristique des hellénismes qui figurent dans les textes latins du moyen âge ⁴⁰ : il s'agit de *polinomius*.

Nancy

Ch. BRUCKER.

36. C'est ainsi qu'en 1350, Hugo Spechtsaart von Reutlingen composa son *Speculum grammaticæ* qui concerne à la fois la grammaire et la formation des mots. La Bibliothèque Humanistique de Sélestat possède deux mss. de cet ouvrage, l'un du XIV^e siècle, l'autre du XV^e siècle. Sans parler des lexiques du XIII^e siècle, tels que le *Catholicon* de Jean de Gênes.

37. On peut citer l'*Aalma*, lexique français latin de la fin du XIV^e siècle, directement tiré du *Catholicon* ; ce lexique a été publié par M. ROQUES d'après le ms. B.N. lat. 13032 (*Recueil général des lexiques français du moyen âge*, I, t. II).

38. Nous pensons en particulier aux commentaires des œuvres d'Aristote.

39. *Pentanomius*, d'après Webb (note p. 38), serait construit sur le modèle de *πεντάνομος* ; en fait, le dictionnaire d'A. Bailly ne connaît pas ce terme, pas plus, d'ailleurs, que le lexique de Suidas. LITTLE-SCOTT (1948) ignore ce terme, qui est attesté chez JEAN TZETZÈS (voir *Pentanomius*). Nous remercions vivement M. P. BURGHIÈRE de nous avoir fourni ce renseignement. Quant à *paracenum*, ce terme comporte — nous l'avons vu — un préfixe grec et un radical latin.

40. Dans le *Policraticus* lui-même, on trouve dans une citation *emorathius* qui est une déformation de *ἡμερόθιος*, qui, d'après Bailly, signifie : 1) « qui ne vit qu'un jour » ; 2) « qui vit au jour le jour ». Cf. LITTLE-SCOTT (1948), I 771 a.